

Isabelle PAUL

Mairie du Croisic

Document généré le jeudi 09 mars 2023 à 13:08

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 18/11/20	18/11/20	2345	66	9 / 9	1 / 1

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 18/11/20 à 15h11	18/11/20	3/3	20-141330	<u>2020_323</u>
Marchés Online	Intégrale 18/11/20 à 15h40		1/3	3591367	

Service : DCV**Classification CPV :**Principale : **31682000** - Approvisionnement en électricité

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DU CROISIC

Mme Michèle QUELLARD - Maire
5 rue Jules Ferry
44490 LE CROISIC
Tél : 02 28 56 78 50



[Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Fourniture et acheminement d'électricité				
Référence	FCS 20-08/MA				
Type de marché	Fournitures				
Mode	Procédure adaptée				
Code NUTS	FRG01				
Durée	12 mois				
DESCRIPTION	Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.				
Code CPV principal	31682000 - Approvisionnement en électricité				
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont refusées				
Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	Bâtiments1 - Sites de puissance supérieure à 36 Kva type C4	75 000			31682000
N° 2	Bâtiments 2 - Sites de puissance inférieure à 36 Kva Type C5	40 000			31682000
N° 3	Tarif éclairage public	85 000			31682000

Conditions relatives au contrat

Financement Prestations réglées par des prix unitaires Prix fermes. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Démarrage à compter de la date de l'ordre de service
Conditions de participation	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Les documents et renseignements à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont mentionnées dans les documents de la consultation. Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 75 % : Prix 25 % : Valeur technique de l'offre
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> Commune du Croisic Mme PAUL 5 rue Jules Ferry 44490 LE CROISIC Tél : 02 28 56 78 50 i.paul@lecroisic.fr techniques Commune du Croisic M.TIFFAY 5 rue Jules Ferry 44490 LE CROISIC Tél : 02 28 56 78 94 j.tiffay@lecroisic.fr
Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> <p>Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à :</p> Commune du Croisic 5 rue Jules Ferry 44490 LE CROISIC Tél : 02 28 56 78 50 i.paul@lecroisic.fr Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 02/12/20 à 12h00 Documents payants : Non
Offres	Remise des offres le 03/12/20 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'Ile-Gloriette 44041 NANTES CEDEX Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Numéro de la consultation : FCS 20-08

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Commune du Croisic
5 rue Jules Ferry
44490 LE CROISIC

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes

6, allée de l'Ile-Gloriette

BP 24111 44041 Nantes Cedex

Tél : 02 40 99 46 00 - Fax : 02 40 99 46 58

greffe.ta-nantes@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nantes

6, allée de l'Ile-Gloriette

BP 24111 44041 Nantes Cedex

Tél : 02 40 99 46 00 - Fax : 02 40 99 46 58

greffe.ta-nantes@juradm.fr

Envoi le 18/11/20 à la publication

Marches-Publics.info V9.7